

REPUBLIQUE FRANÇAISE



AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE SAINT-BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Seconde mandature

Séance ordinaire du 26 novembre 2024

Numéro de la délibération
2024-12CA

Membres du CA 10
Membres présents 08
Procurations 00
Votants 08

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à dix-sept heures quinze, le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de l'agence de l'environnement sous la Présidence de Madame Marie-Angèle AUBIN, Présidente du Conseil d'Administration-----

Date de la convocation du Conseil d'Administration : le 19 novembre 2024-

PRESENTS : Mme AUBIN Marie-Angèle, M.LANAS Cyril, M. BLANCHARD David, M.QUESTEL Karl, Mme BERNIER Marie-Hélène, Mme BAUDOUI-MINARO Pascale, M. LAPLACE Rudi, M.GUMBS Ferdinand -----

ABSENTS : Mme JACQUES Micheline, M.Turenne LAPLACE -----

PROCURATIONS : -0-----

INVITES: M.Sébastien GREUX, Mme Clémence JARRY (ATE)-----

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme AUBIN Marie-Angèle-----

OBJET : Autorisation de signer un devis : achat moteurs bateaux - SAD

Le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy :

VU la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU la délibération n° 2013-012 CT du 2013-01-20 de l'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy ;

VU l'article 12 des statuts de l'Agence Territoriale de l'Environnement ;

VU la délibération du Conseil d'Administration n°2024-03CA en date du 22 mars 2024 portant adoption du budget primitif de l'Agence Territoriale de l'Environnement pour l'année 2024 ;

VU la décision modificative du budget n°1 adoptée par délibération n°2024-06CA en date du 07 juin 2024 ;

VU la décision modificative du budget n°2 adoptée par délibération n°2024-09CA en date du 26 novembre 2024 ;

VU le rapport de Madame la Présidente ;

CONSIDERANT que toute commande d'un montant supérieur à 25k€ doit être autorisée par le Conseil d'administration ;

CONSIDERANT la nécessité d'acquérir des moteurs neufs pour le navire JUST IN CASE suite au chavirement du bateau et à la perte des moteurs ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 : D'autoriser la Présidente à signer la proposition de la Société Antillaise de Distribution de Matériaux SAD MADCO relative à l'achat de deux moteurs pour la navire JUST IN CASE pour un montant de 45 329,73€ ;

Article 2 : De donner mandat à la Présidente du Conseil d'administration afin d'assurer le suivi et l'exécution de la présente délibération.

Annexe n°1/1: Proposition SAD MADCO n°DV26913

Adopté à l'unanimité

La Présidente,
Marie-Angèle AUBIN

Transmise au Président de la Collectivité le :

Collectivité de Saint Barthélemy
Document arrivé

Le 29 NOV. 2024

Secrétariat du Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site <https://agencedelenvironnement.fr/publications-officielles/> ou de son affichage dans les locaux de l'Agence ou de sa notification.



Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 971-797477783-20241126-12-DE

Berger
Levrault



AGENCE TERRITORIALE ST
BARTHELEMEY
BP 683 GUSTAVIA 97099 ST BATHELEMY
CE
DEX
ST BARTHELEMY
Guadeloupe

Devis

Commercial : LAURENT JEAN

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement				
DV26913	15/11/2024	AGENTE	15/12/2024	30 JOURS ENCOURS OK				

Code	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	P.U. Net HT	Montant HT	TGCA
01	MOTEUR 300 XL V8 1.75/1	1,00	23 900,00	7,95	22 000,00	22 000,00	Exo.
01	MOTEUR 300 CXL V8 1.75/1	1,00	23 900,00	7,95	22 000,00	22 000,00	Exo.
898349A02	MERC HYDR STR KIT-STD	1,00	1 564,39	15,00	1 329,73	1 329,73	Exo.
	Pose et accessoires inclus						

Collectivité de Saint Barthélemy
Document arrivé

Le 29 NOV. 2024

Secrétariat du Président

Taux Base HT Mtt TGCA
Exo. 45 329,73

Total HT 45 329,73
Total TGCA 0,00
Total TTC 45 329,73
Net à payer 45 329,73 €

Bon Pour Accord le :

Nom-Prénom et Signature du client
(cachet commercial)

Société Antillaise de Distribution de Matériels et Matériaux

25 rue de Bellevue - - 97150 Marigot
MADCODISCOUNT au capital de 0 - RC :
Siret: 48758247000018 - Code APE: 4649Z
CAISSE D'EPARGNE 11315 00001 08020500570 37 DOM: CE CEPAC
IBAN: FR76 1131 5000 0108 0205 0057 037 CODE BIC: CEPAFRPP131

Téléphone: +590 590 51 05 40 - Fax:
Courriel: